



La commune de Liévin, lauréate du plan « Action cœur de ville » (ACV) constitue, avec Lens, le cœur urbain de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) et du SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin.

La mise en œuvre de la stratégie territoriale au titre du programme ACV vise notamment à développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions. A ce titre un secteur a été identifié au cœur de la ville afin d'y développer des connexions entre les différents pôles commerciaux et équipements publics. Pour ce faire une liaison nord-sud reliant le pôle commercial de la rue Defernez au Jardin-public Jules Bédard via la place Gambetta et le square du Grand Condé sera réalisée. Cet aménagement permettra de créer un parcours scénographique et incitera à la déambulation. Une étude paysagère sera réalisée par la commune afin de définir les orientations d'aménagement.

Pour mener à bien le projet, la commune de Liévin a ciblé, place Gambetta, un immeuble composé d'un commerce en rez-de-chaussée et de logements aux étages. Un second bien situé rue Raoul Briquet, composé de deux habitations et de garages, est également intégré au périmètre.

La commune sollicite l'EPF afin qu'il procède à l'acquisition, au portage et à la démolition des bâtiments au travers d'une convention opérationnelle. L'EPF revendra au prix de revient, dans un délai maximal de 5 ans, le foncier déconstruit à la commune qui se chargera ensuite de réaliser les aménagements paysagers.

CONVENTION OPERATIONNELLE SIGNEE AVEC LA COMMUNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

LIEVIN – HABITATIONS ET COMMERCE,
RUE RAOUL BRIQUET ET PLACE GAMBETTA

Foncier et immobilier industriel et de services (équipement)



LE SITE

- . Nature des biens à acquérir : commerce/habitations
- . Usage actuel : habitat/activité
- . Situation : centre-ville
- . Superficie du périmètre de projet : 955 m²
- . Superficie d'acquisition : 955 m²
- . PLU : zone UA et UAa
- . TCSP : BHNS à moins de 500 m

LE CONTEXTE

- . SCOT des agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin en cours de révision
- . PLH 2014-2020 approuvé
- . PLU approuvé

LE PROJET

- . Recyclage foncier
- . Type : espaces publics
- . Programme : cheminement piéton et liaison cyclable
- . Etat préalable de la biodiversité : à réaliser